FRELON ASIATIQUE

LE PIÉGEAGE DES FONDATRICES

MARS 2017

UNE PRATIQUE QUI DOIT ETRE ENCADREE !

En cette période de réveil printanier, le sujet du frelon asiatique fait son apparition dans divers articles de presse. Les collectivités sont également sollicitées par les organisations apicoles dans le cadre de méthodes de lutte préventives par piégeage des fondatrices.

Il est important de rappeler à ce stade que la pratique du piégeage doit être rigoureusement encadrée.

Pourquoi ?

- Il n'existe à ce jour aucun piège autonome strictement sélectif. L'usage de ces pièges sans respect des consignes d'utilisation peut avoir plus d'effets délétères que bénéfiques sur l'environnement et la biodiversité.
- Aucune étude scientifique ne permet de montrer que la lutte préventive par piégeage est un moyen de régulation de l'espèce. Il faut donc savoir que l'objet d'une telle campagne ne peut être la réduction du nombre de nids sur un territoire.
- Des pièges totalement inadaptés existent sur le marché. Soyez donc très vigilants sur le choix du matériel de piégeage car ces méthodes présentent un danger sérieux pour les insectes locaux.

Comment intervenir ?

- Rapprochez-vous des organisations apicoles pour vous organiser. Celles-ci se mobilisent pour fournir des pièges adaptés avec des attractifs spécifiques. Ces pièges doivent être utilisés avec rigueur :
    - Au printemps, inutile de poser le piège dans le rucher : à l'émergence, les fondatrices recherchent exclusivement des sources d'énergie sucrées (nectar, sève) pour répondre à leurs besoins importants.
    - Il faudra poser le piège préférentiellement à proximité d'une source d'eau (étang, rivière…) ou de zones favorables à la construction du nid primaire (abri de jardin, abri à bois, carport, dépendances…)
- La période de piégeage est précisément définie et doit être respectée : **1er avril au 15 mai**. Au-delà, de cette période, la foison d'insectes pollinisateurs ne permet plus la pose de pièges non sélectifs.
- La sélectivité toute relative des pièges employés ne permet pas d'assurer un piégeage exclusif des frelons asiatiques. Le matériel employé devra absolument être aménagé pour éviter la noyade des captures dans l'appât liquide, au moyen d'une grille ou d'un support quelconque. Des échappatoires devront également permettre aux plus petits insectes de sortir par leurs propres moyens. Le piège devra être visité **quotidiennement** pour libérer les insectes non ciblés.
- A défaut de piéger les fondatrices dès le printemps, il est fortement conseillé aux apiculteurs de piéger aux abords immédiats des ruchers durant la période de plus forte attaque du Frelon asiatique (d'aout à octobre) de façon à diminuer la pression qu'il exerce sur les colonies d'abeilles. A cette période de l'année, la recherche de protéines est importante pour nourrir la colonie. La pression au niveau des ruchers peut être réduite par la pose d'appâts de diversion riches en protéines (par exemple des déchets de poissons).
- Gardez à l'esprit que l'usage de cette méthode ne vous épargnera pas de l'installation de colonies de frelons.

APPRENEZ A DETECTER LES NIDS PRIMAIRES !

Ces petits nids de début de saison sont essentiellement localisés sur du bâti et facile à détruire à condition de s'assurer que la fondatrice soit absolument dans son nid au moment de l'intervention.

SI VOUS AVEZ DETECTE UN NID : CONTACTEZ VOTRE MAIRIE OU LA FDGDON FINISTERE AU 02 98 26 72 12